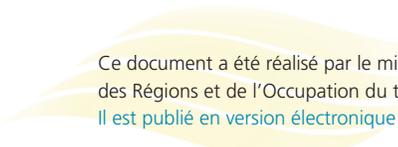


# Rapport annuel 2008-2009

Société québécoise d'assainissement des eaux



Société  
québécoise  
d'assainissement  
des eaux



Ce document a été réalisé par le ministère des Affaires municipales,  
des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT).

Il est publié en version électronique à l'adresse suivante : [www.mamrot.gouv.qc.ca](http://www.mamrot.gouv.qc.ca)

---

© Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales,  
des Régions et de l'Occupation du territoire, 2009

ISBN 978-2-550-56838-4 (imprimé)

ISBN 978-2-550-56839-1 (PDF)

ISSN 0839-4385 (imprimé)

ISSN 1913-7710 (PDF)

Dépôt légal – 2009

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

Tous droits réservés. La reproduction de ce document par quelque procédé que ce soit  
et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

Québec, le 15 septembre 2009

Monsieur Laurent Lessard  
Ministre des Affaires municipales, des Régions et de  
l'Occupation du territoire  
Gouvernement du Québec  
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau  
Aile Chauveau, 4<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4J3

Monsieur le Ministre,

À titre d'administrateur de la Société québécoise d'assainissement des eaux du Québec, j'ai l'honneur et le plaisir de vous soumettre le rapport annuel 2008-2009, conformément aux dispositions de la Loi sur la Société québécoise d'assainissement des eaux.

Ce rapport détaille l'ensemble des activités de la Société pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2008 au 31 mars 2009.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Jacques A. Tremblay  
Administrateur



---

# Table des matières

---

<b>Mission</b>	<b>5</b>
<b>Message de la direction</b>	<b>6</b>
<b>Évolution des affaires</b>	<b>7</b>
• La clientèle	7
• Les réalisations	7
• Les investissements	8
• Le financement des ouvrages	9
• Les frais d'exploitation	11
<b>États financiers</b>	<b>13</b>
• Rapport de la direction	15
• Rapport du vérificateur	17
• Résultats	18
• Bilan	19
• Flux de trésorerie	20
• Notes complémentaires	21





---

## Mission

---

Créée en 1980, la Société québécoise d'assainissement des eaux est une société d'État au service des municipalités. Sa mission consiste à fournir à ces dernières des services de gestion et de financement appropriés afin qu'elles puissent se doter d'équipements d'assainissement des eaux usées de qualité, au meilleur coût possible, et ce, au bénéfice des populations desservies par celles-ci.

La Société doit remplir ses mandats dans le cadre de sa loi constitutive et exercer ses activités en respectant les modalités administratives approuvées par le gouvernement.

À l'exception d'un dernier dossier encore actif, la Société a maintenant accompli l'essentiel de ses mandats de gestion de projets et se consacre dorénavant à la gestion rigoureuse de sa dette.

### **Dans le cadre du Programme d'assainissement des eaux du Québec (PAEQ), la Société avait pour mandat :**

- de concevoir, de construire, d'améliorer, d'agrandir, de mettre en marche, de financer et d'exploiter des ouvrages d'assainissement des eaux pour les besoins des municipalités;
- de réaliser des études et d'exécuter des travaux en matière d'égout et d'assainissement, ainsi que des travaux d'aqueduc, de recherche en eau et de traitement de l'eau potable pour certaines localités du Québec;
- d'agir à l'extérieur du Québec, en association avec les entreprises québécoises œuvrant dans le domaine de la gestion de l'eau, notamment en fournissant des biens et services liés à l'expérience acquise au Québec, en faisant la promotion de ces biens et services, et en favorisant le développement du potentiel technologique et industriel du Québec dans ce domaine.



### **Dans le cadre du Programme d'assainissement des eaux municipales (PADEM), la Société avait pour mandat :**

- d'agir comme conseillère auprès des municipalités en matière de réalisation et d'exploitation d'ouvrages d'assainissement des eaux;
- de fournir aux municipalités de l'aide technique et professionnelle en matière de gestion pour la réalisation d'ouvrages d'assainissement des eaux;
- d'élaborer des projets de transfert et de diffusion de nouvelles technologies en matière d'assainissement des eaux et de traitement de l'eau potable, ainsi que de procéder à leur réalisation avec l'autorisation du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

---

## Message de la direction

---

Les activités de la Société, au cours de l'exercice 2008-2009, ont porté principalement sur la gestion de la dette et sur l'achèvement, à l'intérieur des budgets alloués, du dernier projet encore actif.

En ce qui a trait à l'ensemble des programmes auxquels elle a travaillé, la Société a géré et, pour la plupart, financé la réalisation de 724 projets municipaux d'assainissement des eaux, représentant des investissements de près de 3,8 milliards de dollars. De ce nombre, 723 ont déjà reçu le statut de « projets achevés à 100 % ». Il ne reste donc qu'un projet à mener à terme, qui le sera probablement au cours de la prochaine année.

Au cours du prochain exercice, la Société poursuivra néanmoins une gestion efficace et rigoureuse de sa dette, établie à 2,4 milliards de dollars à la fin de l'exercice 2008-2009.



Jacques A. Tremblay  
Administrateur

# Évolution des affaires

## La clientèle

Dans le cadre du Programme d'assainissement des eaux du Québec (PAEQ) ainsi que du Programme Aqueduc et Égout de la Basse-Côte-Nord, la Société a fourni, depuis sa création, des services de gestion et de financement de projets aux municipalités désireuses de se doter d'ouvrages d'assainissement des eaux usées.

En tenant compte des regroupements, 445 municipalités ont confié à la Société, en tout ou en partie, la maîtrise d'œuvre de leurs ouvrages d'assainissement et 182 autres municipalités lui ont confié la gestion et le financement d'études préliminaires relatives à la construction de tels ouvrages. Ces différents mandats ont mené à la réalisation de 691 projets dans le cadre du PAEQ et de 13 projets dans le cadre du Programme Aqueduc et Égout de la Basse-Côte-Nord.

La Société a également fourni à 25 municipalités inscrites au Programme d'assainissement des eaux municipales (PADEM) des services professionnels de gestion afin de les assister dans la réalisation d'ouvrages d'assainissement adaptés à leurs besoins. Ceci s'est traduit par la réalisation de 20 projets, tous parachevés au cours de l'exercice 2001-2002.

## Les réalisations

### PAEQ

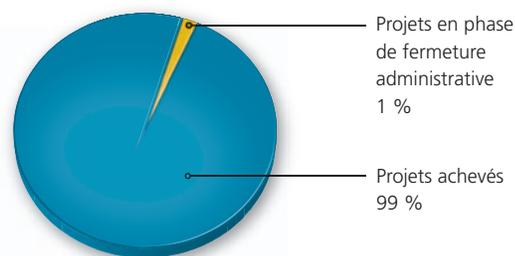
Au terme du PAEQ, la Société aura géré au total 691 projets. De ce nombre, 202 consistaient en des études préliminaires touchant 208 municipalités, 75, des travaux pour la réfection du réseau existant ou l'aménagement d'un nouveau réseau et 414, des travaux pour la construction d'au moins une station d'épuration.

De ces 691 projets gérés par la Société, 690 ont reçu à ce jour le statut de « projets achevés à 100 % ». Le dernier projet en cours, dont les investissements réalisés totalisent près de 41,6 millions de dollars, devrait être terminé définitivement d'ici la fin du prochain exercice.

Le nombre total de stations d'épuration construites s'élève à 432. Elles desservent un nombre au moins équivalent de municipalités. Toutes ces stations sont pleinement opérationnelles et sont maintenant la propriété des municipalités.

Une seule municipalité retarde toujours le transfert en sa faveur de certaines propriétés. Ce transfert devrait être effectué d'ici la fin du prochain exercice.

### ÉTAT DES PROJETS - PAEQ



### Aqueduc et Égout de la Basse-Côte-Nord

Dans le cadre du Programme Aqueduc et Égout de la Basse-Côte-Nord, les 13 projets gérés par la Société sont achevés.

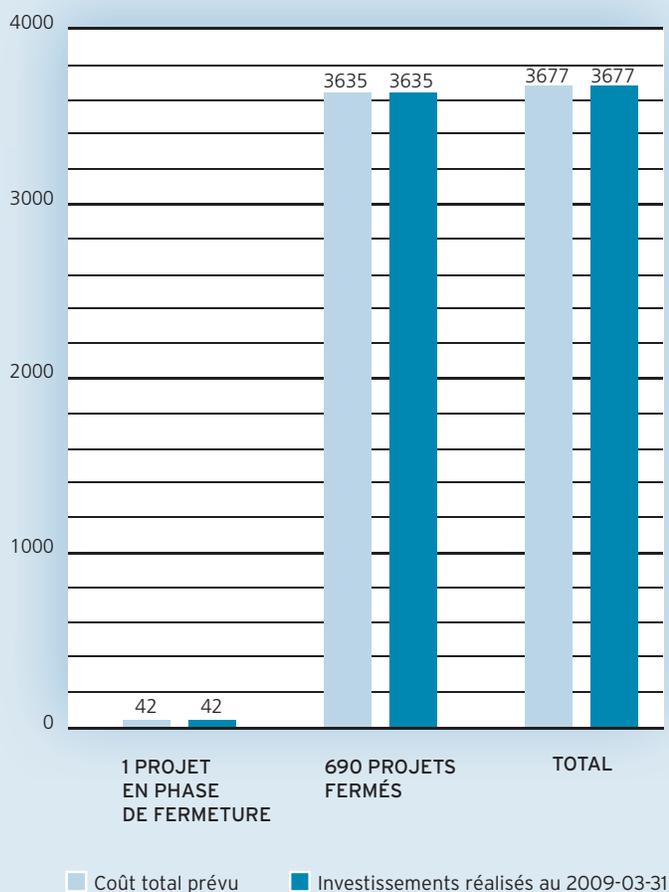
## Les investissements

### Bilan général

À la fin du présent exercice, les 690 projets « achevés à 100 % » dans le cadre du PAEQ représentent un coût total de l'ordre de 3,6 milliards de dollars. Le dernier projet en cours représente des investissements de près de 41,6 millions de dollars.

Mis à part les coûts à venir afin de régler les dossiers administratifs et légaux des projets en phase de fermeture, les investissements se répartissent comme suit :

RÉPARTITION DU COÛT TOTAL PRÉVU DES PROJETS - PAEQ (EN MILLIONS DE DOLLARS)





Par ailleurs, l'essentiel des investissements de 50,7 millions de dollars prévus dans le cadre du Programme Aqueduc et Égout de la Basse-Côte-Nord, de même que l'ensemble des projets gérés par la Société dans le cadre du PADEM, évalués à plus de 69 millions de dollars, ont été menés à terme au cours de l'exercice 2001-2002.

#### **Exercice 2008-2009**

Au cours du présent exercice, aucun investissement n'a été effectué dans le cadre du PAEQ et du Programme Aqueduc et Égout de la Basse-Côte-Nord.

En ce qui concerne le prochain exercice, la Société estime qu'aucun investissement n'est prévu, à l'exception des coûts de règlement légaux et administratifs.

#### **Le financement des ouvrages**

Dans le cadre des programmes que la Société administre, celle-ci contracte les emprunts nécessaires au financement des projets dont elle est le maître d'œuvre et se fait rembourser, d'une part, la participation gouvernementale pour et au nom des municipalités et, d'autre part, la participation municipale par chacune de ses municipalités clientes.

Au cours du présent exercice, les taux d'intérêt négociés par la Société pour les emprunts temporaires ont été en moyenne inférieurs d'environ 0,94 % au taux d'intérêt préférentiel des banques à charte canadiennes généralement consenti aux municipalités de grande taille. Le coût moyen de financement a été de 3,20 %, comparativement à 4,63 % lors de l'exercice précédent.

Durant l'année, la Société a réalisé des financements privés permanents totalisant 74,9 millions de dollars (\$ CA). La durée moyenne pondérée des emprunts de l'année est de 7,5 ans avec un taux d'intérêt moyen pondéré effectif de 3,81 % (s. a.).

**MODES DE FINANCEMENT (EN MILLIERS DE DOLLARS)**

Mode de financement	Type	Échéance	Date de l'acceptation de l'offre	Coût net à l'emprunteur (taux effectif)	Montant
Temporaire	Billets à terme	28 jours			310
Permanent	Privé « X »	2014-07-31	1989-06-27	10,25	50 000
	Privé « BJ »	2009-06-01	1999-03-04	5,91	165 000
	Privé « BK »	2009-06-01	2000-09-29	6,36	75 855
	Privé « BM »	2010-12-01	2000-11-24	6,54	150 000
	Privé « BN »	2009-06-01	2001-02-09	6,06	50 000
	Privé « BP »	2010-12-01	2001-09-21	6,06	130 000
	Privé « BT »	2010-10-01	2002-10-28	5,34	245 000
	Privé « BW »	2013-10-01	2003-07-16	5,28	93 656
	Privé « BY »	2013-10-01	2003-08-08	5,36	65 000
	Privé « CA »	2010-12-01	2003-08-29	5,03	65 146
	Privé « CB »	2013-10-01	2003-09-10	5,24	100 000
	Privé « CG »	2011-12-01	2003-11-12	5,23	7 500
	Privé « CH »	2013-10-01	2003-11-28	5,27	214 200
	Privé « CJ »	2009-08-25	2004-08-05	4,54	16 500
	Privé « CI »	2014-12-01	2004-08-05	5,28	100 000
	Privé « CK »	2014-06-30	2004-11-30	4,99	60 000
	Privé « CL »	2015-03-02	2005-02-09	4,62	90 000
	Privé « CN »	2013-10-01	2005-08-23	4,17	21 450
	Privé « CO »	2015-12-01	2005-08-23	4,32	85 750
	Privé « CQ »	2011-04-01	2006-03-10	4,50	52 622
	Privé « CR »	2013-04-01	2006-03-10	4,66	5 808
	Privé « CS »	2016-04-01	2006-03-10	4,77	88 633
	Privé « CT »	2015-12-01	2006-03-10	4,71	2 062
	Privé « CU »	2018-04-02	2006-03-10	4,88	820
	Privé « CV »	2019-04-01	2006-03-10	4,89	1 872
	Privé « CW »	2011-05-31	2006-05-31	4,75	2 045
	Privé « CX »	2016-12-01	2006-08-22	4,82	41 971
	Privé « CY »	2011-05-31	2006-05-31	4,67	41 143
	Privé « CZ »	2016-12-01	2006-08-22	4,79	73 551
	Privé « DA »	2009-08-04	2006-11-27	4,23	11 790
	Privé « DB »	2009-08-04	2006-11-27	4,31	3 470
	Privé « DC »	2011-10-28	2006-11-27	4,29	11 632
	Privé « DD »	2014-12-01	2006-11-27	4,40	44 585
	Privé « DE »	2016-10-11	2006-11-27	4,49	68 278
	Privé « DF »	2016-10-11	2006-11-27	4,55	665
	Privé « DG »	2017-12-01	2007-09-19	4,96	1 318
	Privé « DH »	2017-12-01	2007-09-19	4,93	1 087
	Privé « DI »	2029-06-01	2007-09-19	5,10	7 603
	Privé « DJ »	2010-12-01	2007-10-01	4,63	7 615
	Privé « DK »	2012-10-01	2007-10-01	4,67	5 148
	Privé « DL »	2017-12-01	2007-10-31	4,99	43 726
	Privé « DM »	2012-10-01	2007-11-29	4,53	48 782
	Privé « DN »	2017-12-01	2007-12-18	4,75	3 757
	Privé « DO »	2017-12-01	2007-12-18	4,75	1 723
	Privé « DP »	2010-07-02	2008-06-26	3,52	143
	Privé « DQ »	2013-01-04	2008-06-26	3,99	875
	Privé « DR »	2015-12-01	2008-06-26	4,31	2 125
Privé « DS »	2018-06-01	2008-06-26	4,57	2 367	
Privé « DT »	2020-12-01	2008-06-26	4,74	2 455	
Privé « DU »	2023-12-01	2008-06-26	4,90	1 712	
Privé « DV »	2026-12-01	2008-06-26	4,97	789	
Privé « DW »	2011-05-10	2008-06-26	3,50	275	
Privé « DX »	2013-10-01	2008-06-26	3,99	109	
Privé « DY »	2018-05-17	2008-06-26	4,52	77	
Privé « DZ »	2011-08-05	2009-02-04	2,00	9 984	
Privé « EA »	2016-12-01	2009-02-04	3,91	16 111	
Privé « EB »	2017-12-01	2009-02-04	4,10	29 582	
Privé « EC »	2023-12-01	2009-02-04	4,95	3 832	
Privé « ED »	2012-02-06	2009-02-04	2,38	2 561	
Privé « EE »	2014-10-01	2009-02-04	3,25	1 879	
					2 431 639
					2 431 949

## Les frais d'exploitation

Les revenus de la Société proviennent principalement des frais de gestion afférents aux ouvrages qu'elle gère et finance.

En vertu de sa loi constitutive, la Société doit s'autofinancer à même ses revenus d'exploitation, ce qui l'oblige à mettre en œuvre une organisation souple et efficace, de même qu'à gérer ses dépenses d'exploitation avec rigueur et prudence.

La Société prévoit compléter l'ensemble de ses mandats de gestion de projets d'ici la fin du prochain exercice. À cet égard, le budget d'exploitation prévu de la Société est fixé à 16 000 \$ pour l'exercice 2009-2010.

### ÉVOLUTION DES EFFECTIFS ET DES DÉPENSES D'EXPLOITATION

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Effectifs	2	2	0	1
Dépenses d'exploitation	0,33 M\$	0,31 M\$	0,03 M\$	0,03 M\$



# États financiers

de l'exercice terminé le 31 mars 2009





---

## Rapport de la direction

---

Les états financiers de la Société québécoise d'assainissement des eaux ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

La direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Société, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer la direction pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

L'administrateur de la Société,

Jacques A. Tremblay

Québec, le 15 juillet 2009

---



---

## Rapport du vérificateur

---

À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan de la Société québécoise d'assainissement des eaux au 31 mars 2009 et les états des résultats ainsi que des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2009, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive des changements apportés par l'adoption des normes comptables du secteur public et expliqués à la note 3, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Renaud Lachance, CA

Québec, le 15 juillet 2009

---

## Résultats

de l'exercice terminé le 31 mars 2009

	2009	2008
	(en milliers de dollars)	
<b>PRODUITS</b>		
Honoraires de gestion (note 4)	18	9
Produits financiers		
Gouvernement du Québec	120 595	124 175
Municipalités	11 923	12 688
Autres	2 738	2 666
	135 274	139 538
<b>CHARGES</b>		
Frais de fonctionnement	29	28
Frais financiers (note 6)	135 245	139 510
	135 274	139 538

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Bilan

au 31 mars 2009

	2009	2008
	(en milliers de dollars)	
<b>ACTIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Encaisse	2 022	1 671
Débiteurs		
Gouvernement du Québec	44 493	45 102
Municipalités	3 757	3 483
Créances du gouvernement du Québec (note 7)	113 062	38 980
Créances des municipalités (note 7)	15 605	17 901
Frais payés d'avance	21	24
	178 960	107 161
<b>Créances à long terme du gouvernement du Québec (note 7)</b>	2 091 657	2 204 670
<b>Créances à long terme des municipalités (note 7)</b>	134 757	153 429
<b>Ouvrages réalisés et non facturés</b>	230	232
<b>Placement long terme – Fonds d'amortissement (note 8)</b>	63 022	60 600
<b>Autres éléments d'actifs</b>	272	832
	2 468 898	2 526 924
<b>PASSIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Charges à payer et frais courus (note 6)	48 799	49 326
Versements sur la dette à long terme (note 9)	128 204	56 368
	177 003	105 694
<b>Charges à payer et frais courus des ouvrages réalisés</b>	198	175
<b>Dette à long terme (note 9)</b>	2 291 297	2 420 638
<b>Produits reportés</b>	400	417
	2 468 898	2 526 924
<b>Éventualités (note 10)</b>		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Administrateur de la Société**

## Flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 mars 2009

	2009	2008
	(en milliers de dollars)	
<b>Activités d'exploitation</b>		
Rentrée de fonds – honoraires de gestion	1	3
Rentrée de fonds – produits financiers	135 598	141 884
Sortie de fonds – intérêts versés	(134 874)	(140 968)
Sortie de fonds – autres frais financiers	(250)	(250)
Sortie de fonds – frais d'administration	(11)	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	464	669
<b>Activités d'investissement</b>		
Encaissement des créances à long terme	59 903	105 856
Encaissement – fonds d'amortissement	10 806	15 130
Acquisition de placement – fonds d'amortissement	(13 227)	(16 828)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	57 482	104 158
<b>Activités de financement</b>		
Produit de la dette à long terme	74 786	120 696
Remboursement de la dette à long terme	(132 381)	(224 619)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(57 595)	(103 923)
<b>Augmentation nette de l'encaisse</b>	351	904
<b>Encaisse au début</b>	1 671	767
<b>Encaisse à la fin</b>	2 022	1 671

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

---

# Notes complémentaires

31 mars 2009

---

## 1. Identification et financement

La Société québécoise d'assainissement des eaux, personne morale au sens du Code civil, est constituée par loi spéciale (L.R.Q., chapitre S-18.2.1). Elle est une Société du gouvernement du Québec sans but lucratif.

La Société a réalisé des études et des travaux d'assainissement, d'aqueduc et d'égout pour le compte des municipalités et facture le gouvernement du Québec et les municipalités pour leur financement.

En vertu d'une modification à la loi constitutive de la Société, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2007 (2006, chapitre 60), les affaires de la Société sont administrées par la personne que désigne le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec.

## 2. Conventions comptables

La préparation des états financiers de la Société, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le Manuel de comptabilité de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

### Honoraires de gestion

Les honoraires de gestion sont établis selon un pourcentage du coût de réalisation des ouvrages d'assainissement, d'aqueduc et d'égout et autres travaux.

- **Produits reportés**

La Société ne peut établir précisément les honoraires de gestion réalisés annuellement en fonction de la durée totale de son mandat.

Par conséquent, l'excédent annuel des honoraires de gestion sur les frais nets d'opération est porté aux produits reportés ou, dans le cas contraire, un montant des produits reportés équivalent à l'excédent annuel des frais nets d'opération sur les honoraires de gestion facturés est alors viré aux produits de l'exercice.

## Notes complémentaires

31 mars 2009

### 2. Conventions comptables (suite)

#### Créances à long terme

Les créances à long terme, à être perçues des municipalités et du gouvernement du Québec, comprennent les charges effectuées pour la réalisation des ouvrages d'assainissement, d'aqueduc et d'égout ainsi que le financement de l'aménagement des berges et d'autres ouvrages d'assainissement réalisés par les municipalités, déductions faites des remboursements reçus.

#### Placement à long terme – Fonds d'amortissement

Les placements dans le fonds d'amortissement sont comptabilisés au coût.

#### Autres éléments d'actif

L'escompte et les frais d'émission de la dette à long terme sont reportés. Ces éléments sont amortis selon le taux effectif sur la durée de l'emprunt.

### 3. Modification future de conventions comptables

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2008, la Société établit ses états financiers selon le Manuel de comptabilité de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) pour le secteur public. Auparavant, elle utilisait le Manuel de comptabilité pour le secteur privé. Les effets de la première application de ces nouvelles normes sont constatés rétroactivement avec retraitement des états financiers comparatifs. Ce changement n'a aucune incidence sur les conventions comptables et les résultats de la Société.

L'information relative aux instruments financiers n'est plus requise puisque les normes à leur égard ne sont pas applicables selon les normes comptables du secteur public. Cette modification n'a aucune incidence sur la valeur comptable des actifs et des passifs.

### 4. Honoraires de gestion

	2009	2008
	(en milliers de dollars)	
Honoraires facturés	1	3
Virement des produits reportés	17	6
	18	9

## Notes complémentaires

31 mars 2009

### 5. Traitements et avantages sociaux

La valeur des salaires versés à deux employés, relevant du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) dans le cadre de services gratuits fournis à la Société, soit tous les services autres que la gestion du fonds d'amortissement, n'est pas reflétée à ce poste. Un des deux employés est à l'emploi de la Société depuis le 2 mars 2009. Toutefois, depuis le 15 décembre 2005, le coût des services fournis par un employé du MAMROT pour la gestion du fonds d'amortissement de la Société correspond à 0,075 % de l'encours moyen des actifs du fonds d'amortissement. Ces frais sont soustraits du taux de rendement obtenu sur les actifs du fonds d'amortissement.

### 6. Frais financiers

	2009	2008
	(en milliers de dollars)	
Intérêts sur obligations et effets à payer	131 487	135 102
Amortissement de l'escompte de la dette à long terme	649	447
Frais de garantie d'emprunt	250	250
Intérêts sur emprunts temporaires	121	1 045
Intérêts sur fonds d'amortissement crédités aux municipalités	2 738	2 666
	<u>135 245</u>	<u>139 510</u>

La charge d'intérêts de l'exercice relative aux emprunts contractés auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, entité sous contrôle commun, s'élève à 126 598 482 \$ (2008 : 131 007 953 \$). Au 31 mars 2009, les intérêts courus à payer relatifs à ces emprunts et inclus dans le poste charges à payer et frais courus, s'élevaient à 47 714 816 \$ (2008 : 48 233 399 \$).

## Notes complémentaires

31 mars 2009

### 7. Créances à long terme

	2009	2008
	(en milliers de dollars)	
Gouvernement du Québec	2 204 719	2 243 650
Portion réalisable au cours du prochain exercice	(113 062)	(38 980)
	2 091 657	2 204 670
Municipalités	150 362	171 330
Portion réalisable au cours du prochain exercice	(15 605)	(17 901)
	134 757	153 429

Ces créances portent intérêts à un taux équivalent à celui payé par la Société sur sa dette à long terme. Elles sont réalisables dans les délais suivants :

<b>Études d'assainissement :</b>	
Municipalités	5 ans
Gouvernement du Québec	25 ans
<b>Études et travaux d'aqueduc et d'égout</b>	10 ans
<b>Travaux d'assainissement :</b>	
Municipalités	20 ans
Gouvernement du Québec	25 ans

Les municipalités remboursent leurs créances à chaque période de paiement d'intérêt des obligations afférentes.

Le gouvernement rembourse, à la date d'échéance de l'obligation, la portion échue de ses créances.

## Notes complémentaires

31 mars 2009

### 8. Placement long terme - Fonds d'amortissement

La Société a constitué un fonds d'amortissement portant intérêt pour le remboursement de la dette à long terme, part des municipalités, à partir des remises périodiques de capital des municipalités. Les actifs du fonds d'amortissement sont déposés au ministère des Finances et ont généré un taux de rendement net moyen de 4,1803 % pour l'année terminée au 31 mars 2009 (2008 : 4,2347 %).

Un rendement net garanti de 3,803 % sur l'encours moyen du placement du fonds d'amortissement a été accepté par la Société pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2010.

L'avoir du fonds d'amortissement, au 31 mars 2009, se détaille comme suit :

	2009	2008
	(en milliers de dollars)	
<b>ACTIF</b>		
Encaisse	1	-
Intérêts courus à recevoir	1 075	1 034
Placement – Obligations	62 297	59 687
	<u>63 373</u>	<u>60 721</u>
<b>PASSIF</b>		
Contrat d'échange de taux d'intérêt	351	121
	<u>63 022</u>	<u>60 600</u>

## Notes complémentaires

31 mars 2009

### 9. Dette à long terme

	2009	2008
	(en milliers de dollars)	
<b>OBLIGATIONS ET EFFETS À PAYER (a)</b>	2 419 191	2 465 256
<b>EMPRUNTS TEMPORAIRES (b)</b>	310	11 750
	2 419 501	2 477 006
<b>VERSEMENTS ÉCHÉANT EN DEÇÀ D'UN AN</b>	(128 204)	(56 368)
	2 291 297	2 420 638

Les versements futurs sur les obligations et effets à payer s'échelonnent comme suit au 31 mars 2009 :

	(en milliers de dollars)
<b>Années d'échéance</b>	
2010	325 599
2011	604 181
2012	129 578
2013	59 496
2014	499 530
	1 618 384
2015-2019	787 592
2020-2024	5 425
2025-2030	7 790
	2 419 191

- a. Le capital et les intérêts des obligations et des effets à payer sont garantis par le gouvernement du Québec. Il est prévu qu'à leur échéance, une grande partie de ces dettes sera refinancée à long terme. Un montant de 2 369 190 671 \$ (2008 : 2 415 256 246 \$) a été contracté auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, entité sous contrôle commun.
- b. Les emprunts temporaires non garantis par le gouvernement du Québec seront financés à long terme lorsque les modalités de financement auront été complétées. Ils portent un taux d'intérêt moyen d'environ 94 points de base inférieur au taux préférentiel des banques à charte canadiennes. Le montant de 310 000 \$ (2008 : 11 750 000 \$) a été contracté auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, entité sous contrôle commun.

## Notes complémentaires

31 mars 2009

### 9. Dette à long terme (suite)

Les taux d'intérêt sur les obligations et effets à payer présentés dans le tableau suivant tiennent compte du taux d'intérêt fixe contractuel des emprunts et des escomptes et frais d'émission qui s'y rattachent.

	2009
	(en pourcentage)
ANNÉES D'ÉCHÉANCE	Moyenne pondérée
2010-2014	5,46
2015-2019	5,06
2020-2024	4,93
2025-2030	5,10
Moyenne pondérée	5,32

La moyenne pondérée de l'exercice précédent s'établissait à 5,39 %.

### 10. Éventualités

En date de préparation des états financiers, les réclamations et actions en justice de différents fournisseurs totalisent 735 000 \$. La Société conteste ces litiges découlant de contrats d'exécution de travaux. Il est présentement impossible d'en évaluer précisément le dénouement et les montants qu'elle pourrait être appelée à verser, le cas échéant. Toutefois, une provision pour réclamations à payer a été estimée par la direction de la Société. Cette provision est incluse dans le poste charges à payer et frais courus des ouvrages réalisés. Tout montant que la Société pourrait être appelée à verser lors du règlement de ces litiges sera facturé au gouvernement du Québec et aux municipalités.

### 11. Opérations entre apparentés

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers et sont comptabilisées à la valeur d'échange.







Société  
québécoise  
d'assainissement  
des eaux

800, rue du Square-Victoria, bureau 3.10  
C. P. 386, succ. Tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1J2

Téléphone : 514 873-7411  
Télécopieur : 514 873-8257